

RAPPORT D'ACTIVITE

du Pôle Politique scientifique

2024

Table des matières

I. Présentation du Pôle	3
II. Fréquence des réunions	6
III. Les avis rendus	7
IV. L'évaluation de la politique scientifique de la Wallonie et de la FWB 2024	7
V. Auditions	8
VI. Représentations	8

I. Présentation du Pôle

Le décret du 16 février 2017 portant rationalisation de la fonction consultative met en place le Pôle Politique Scientifique.

Il est chargé des missions suivantes, soit d'initiative soit à la demande du Gouvernement :

1. remettre des avis concernant la politique scientifique portant, d'une part, sur les notes d'orientation du Gouvernement et, d'autre part, sur des avant-projets de décrets et d'arrêtés ayant une portée réglementaire ;
2. proposer les moyens à mettre en œuvre en vue de favoriser le développement et la coordination efficace des activités de recherche scientifique et technologique, tant dans le secteur économique que dans le secteur académique et ce, en rapport avec les besoins économiques, sociaux et environnementaux de la Région ;
3. formuler, pour l'élaboration du budget de la Région, des suggestions concernant le financement de la politique scientifique ;
4. conseiller le Gouvernement concernant la participation de la Région aux activités de recherche scientifique et technologique nationales, interrégionales et internationales ;
5. évaluer tous les deux ans la politique scientifique de la Région ;
6. rendre un avis sur le programme pluriannuel des travaux de l'Institut wallon de l'Évaluation, de la Prospective et de la Statistique et sur le rapport annuel d'activités de celui-ci ;
7. faire au Gouvernement toute recommandation en matière de statistique, d'évaluation, de conseil stratégique ou de prospective.

Le Secrétariat du Pôle Politique Scientifique est exercé par le personnel du CESE Wallonie.

1. Fonctionnement

Les instances du Pôle sont l'Assemblée plénière, le Bureau et les groupes de travail.

L'Assemblée plénière est l'instance décisionnelle du Pôle. C'est elle qui approuve les avis, quel que soit le mode de préparation de ceux-ci.

Le Bureau prépare les réunions de l'Assemblée et en assure le suivi.

Les groupes de travail sont constitués par l'Assemblée et sont chargés de l'examen d'une question particulière. Leur existence est limitée à l'examen de la question pour laquelle ils ont été créés.

2. Composition

2.1. L'Assemblée et le Bureau

Le Pôle est composé de :

- dix représentants des interlocuteurs sociaux ;
- six membres issus des Universités actives en Région wallonne ;
- deux membres issus des institutions de l'enseignement supérieur non universitaire actives en Région wallonne ;
- deux représentants des centres de recherche ;
- un représentant des associations environnementales reconnues en vertu du Code de l'Environnement.

L'administrateur général de l'Institut wallon de l'Évaluation, de la Prospective et de la Statistique assiste aux réunions du Pôle avec voix consultative.

Le mandat des membres est de 5 ans.

Le Pôle élit en son sein un Président et un vice-Président. Ces mandats sont exercés en alternance tous les trente mois par un représentant de l'enseignement supérieur ou des centres de recherche, et un représentant des interlocuteurs sociaux.

Composition du Pôle Politique scientifique (au 31 décembre 2024)

	Membres effectifs	Membres suppléants
Interlocuteurs sociaux	Jean-Christophe DEHALU (AKT)*	Florie THOMAS (AKT)
	Valérie DEBOIS (AKT)*	Anne REUL (AKT)
	Philippe DENOEL (AKT)	Carine LAMBERT (AKT)
	Olivier VANDENABEELE (UCM)	Thibaut DE CLERCK (FWA)
	Benoît HALLET (UNIPSO)	Yves SMEETS (UNIPSO)
	Gianni INFANTI (FGTB)*	Nicolas LATTEUR (FGTB)
	Zoé RONGE (FGTB)	Xavier CORNET (FGTB)
	Muriel RUOL (CSC)*	France-Lise CARON (CSC)
	Matthieu PALATE (CSC)	Xavier LORENT(CSC)
	Martine EVRAUD (CSC)	Laurent PIRNAY (FGTB)
Enseignement universitaire	Marius GILBERT (ULB)	Daniele CARATI (ULB)
	Michel MOUTSCHEN (ULiège)	Didier MATTIVI (ULiège)
	Nathalie BURTEAU (LIEU)	Eric WYART (LIEU)
	Jean-Christophe RENAULD (UCLouvain)*	Xavier LEPOT (UCLouvain)
	Carine MICHIELS (UNamur)	Nathalie MALENGREAU (UNamur)
	Ruddy WATTIEZ (UMONS)*	Céline THILLOU (UMONS)
Enseignement supérieur non universitaire	Nathalie GERLACH (HEPL)*	Catherine DESCHEPPER (HE Vinci)
	Xavier VAN DOOREN (ECAM)	Dominique DECKERS (HEH)
Centres de recherche	Jean-François DELAIGLE (SIRRIIS)	Yves HOUET (CELABOR)
	Marylise LEDOUBLE (Materia Nova)	Stéphane NONET (CEBEDEAU)
Associations environnementales	Jean MANSUY (CANOPEA)	Pauline DESSARD (CANOPEA)
Observateur	Sébastien BRUNET	

* Membres du Bureau

M. Jean-François DELAIGLE a assuré la présidence et Mme Laure HOMERIN la vice-présidence. En septembre, la vice-présidence a été reprise par M. Gianni INFANTI.

2.2. Secrétariat

Le secrétariat assure les missions nécessaires au fonctionnement des différentes instances du Pôle. Il est composé de membres du personnel du CESE Wallonie :

- Fabienne DIDEBERG, Secrétaire
- Sylviane NIVELLE, Secrétaire
- Yasmine HIJAZI, Secrétaire administrative

II. Fréquence des réunions

Le Pôle a tenu la majorité de ses réunions de façon virtuelle.

Le Pôle a tenu 5 réunions :

- Le 16 février ;
- Le 19 avril (en présentiel) ;
- Le 21 juin ;
- Le 25 septembre ;
- Le 15 novembre.

Le Bureau a tenu 4 réunions :

- Le 15 mars ;
- Le 13 septembre ;
- Le 8 octobre ;
- Le 15 octobre.

Le groupe de travail consacré à la rédaction du Focus du rapport d'évaluation s'est réuni 2 fois.

III. Les avis rendus

1	SCIEN.24.AV.01	Avant-projet d'AGW relatif à l'octroi d'une subvention « Prime Horizon Europe »
2	SCIEN.24.AV.02	Renouvellement de la reconnaissance du CRA-W comme organisme de recherche
3	SCIEN.24.AV.03	Rapport d'activité 2023 de l'IWEPS
4	SCIEN.24.AV.03	Renforcer la valorisation de la RDI en Wallonie

Le texte intégral de l'avis est disponible auprès du secrétariat ou sur le site du CESE Wallonie (<http://www.cesewallonie.be>).

Dans le cadre de ses travaux, le Pôle a également procédé à une analyse de la DPR et de la DPC à la lumière de ses priorités reprises dans le mémorandum du CESE Wallonie.

IV. L'évaluation de la politique scientifique de la Wallonie et de la FWB 2024

L'évaluation de la politique scientifique de la Wallonie et de la Fédération Wallonie-Bruxelles est l'une des missions du Pôle. Depuis plus de 15 ans, cette évaluation fait l'objet d'une publication largement diffusée à un rythme bisannuel.

Cette dixième édition du rapport d'évaluation de la politique scientifique identifie, sous forme d'un tableau synthétique, les forces et les faiblesses du système wallon de R&DI, analyse les indicateurs en matière de recherche et avance une série de recommandations en faveur de la politique scientifique en Wallonie.

Plusieurs aspects et champs d'action de la RDI sont passés en revue dans le chapitre consacré aux indicateurs : le financement, le capital humain, les entreprises innovantes, les collaborations, la valorisation, l'ouverture à l'international ainsi que les impacts sociétaux.

Sur base des constats et analyses, le Pôle formule plusieurs recommandations pour développer une politique scientifique ambitieuse, concrète et cohérente pour la Wallonie.

Les priorités proposées dans ce rapport sont le fruit d'un travail collectif et incarnent une vision commune de la politique scientifique de l'ensemble des membres du Pôle.

Le rapport d'évaluation 2024 met également l'accent sur l'un des cinq Domaines d'Innovation Stratégiques définis dans la S3. Le focus de cette édition est ainsi consacré aux matériaux circulaires, composants majeurs de la transition verte et numérique.

Le 30 janvier 2025, une délégation du Pôle a présenté le rapport aux représentants du Ministre Président et du Ministre Pierre-Yves Jeholet.

Le 31 janvier 2025, il a été largement diffusé sous format papier et a été mis en ligne sur le site du CESE Wallonie (www.cesewallonie.be).

V. Auditions

Le 16 février, Vincent Lepage et Florence Hennart de la Direction de la Politique économique du SPW EER ont présentés l'état d'avancement des Initiatives d'Innovation Stratégiques mises en place dans le cadre de la S3.

Le 19 avril, une rencontre a été organisée avec des représentants du SPW-EER DRDT en vue de renforcer la collaboration. M. Jean-François Heuse, inspecteur général f.f. et ses collaborateurs ont présenté les Directions et leurs activités.

Le 21 juin, en vue de la préparation de l'avis relatif au renforcement de la valorisation, le Pôle a entendu Mme Nathalie Burtreau et M. Eric Wyart (LiEU), M. Fabrice de Barquin (Wal-Tech) et Mme Anne Vereecke (WE) sur les actions et les retours d'expérience de ces différentes structures.

V. Représentations

Le Pôle a été représenté dans divers Comités, Commissions et Jurys extérieurs, à savoir :

- ✓ Les jurys/comités de sélection de divers programmes mis en place par le Département de la Recherche et du Développement Technologique ;
- ✓ La Commission d'agrément des centres de recherche agréés ;
- ✓ La Commission scientifique et technique de l'ISSEP ;
- ✓ Le Comité de suivi des programmes opérationnels FEDER et FSE pour la période de programmation 2014-2020 et 2021-2027.